



Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada établisse un Bureau de la réglementation novatrice afin de veiller à ce que le secteur des technologies propres puisse croître dans un régime de réglementation offrant fiabilité, souplesse et rapidité, fondé sur des données solides.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada prévoie un budget de 50 millions de dollars pour résoudre les problèmes de réglementation liés aux produits technologiques prometteurs. Ce projet serait lancé dans le cadre d'un projet pilote visant à démontrer les avantages pour l'économie canadienne tant sur le plan économique qu'environnemental.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada confirme, dans le budget de 2019, que la Norme sur les carburants propres accroîtra ses avantages tant sur le plan économique qu'environnemental en tirant parti des possibilités qui existent dans les secteurs du gaz naturel et du transport.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada crée un fonds de 175 millions de dollars à deux volets sur six ans pour favoriser le développement des gaz renouvelables au Canada. Un volet devrait soutenir les démonstrations de la technologie du gaz renouvelable et l'autre devrait soutenir le déploiement du projet avec un objectif de 5 % de contenu en gaz renouvelable d'ici 2030.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour renforcer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre en fournissant un financement initial pour les parcs de véhicules afin de compenser une partie des coûts d'immobilisations supplémentaires associés à l'achat de véhicules au gaz naturel.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour renforcer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre en encourageant les exploitants de parcs de véhicules à faire la transition au gaz naturel grâce à des investissements dans les infrastructures de ravitaillement essentielles et en finançant l'entretien et la sécurité des sites.

Le 2 août 2018

L'honorable Wayne Easter
Président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
CANADA

Monsieur,

Je vous remercie de me donner l'occasion de répondre aux consultations prébudgétaires du Comité des finances de la Chambre des communes en prévision du budget de 2019.

Westport Fuel Systems conçoit, fabrique et fournit des moteurs, des systèmes et des composants avancés à combustion propre permettant le déploiement de carburants à faible teneur en carbone tels que le gaz naturel comprimé (GNC), le gaz naturel liquéfié (GNL), l'hydrogène et le gaz naturel renouvelable (GNR). Depuis son siège social de Vancouver, l'entreprise dessert des clients dans plus de 70 pays grâce à 14 sites et partenariats mondiaux avec des marques de transport de premier plan à travers le monde. En 2017, nous avons généré des revenus de 247 millions de dollars américains.

Des technologies telles que la technologie exclusive d'Injection directe à haute pression 2.0 (HPDI 2.0) de Westport permettent au secteur du transport sur longue distance de s'attaquer aux changements climatiques mondiaux et à la qualité de l'air urbain sans sacrifier la puissance, le couple ou l'efficacité énergétique. [Westport HPDI 2.0™](#) peut offrir entre 20 et 100 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) basée sur un mélange de carburants renouvelables; une mesure critique dans la mesure où les projections d'émissions de GES du secteur du transport de marchandises par camions comptent parmi les principaux obstacles à la lutte contre les changements climatiques mondiaux. Les technologies propres, canadiennes, de Westport et ses partenariats avec les fabricants d'équipement d'origine (FEO) aident le monde à combler le fossé avec les prochaines générations de technologies de réduction des émissions et d'émission zéro pour les moteurs de grosse cylindrée.

Une approche innovante en matière de réglementation

Afin de véritablement transformer l'économie du Canada, la stratégie d'innovation de notre pays doit poursuivre la transition nécessaire entre les idées et les entreprises en démarrage à la création de marchés et à la mise à l'échelle. En bref, nous devons nous assurer que beaucoup plus de réussites prometteuses dans le domaine des technologies propres soient en mesure de prendre de l'expansion et stimuler une croissance à impact élevé. Nous pouvons atteindre les points de repère d'un secteur plus avancé, y compris les produits plus commercialisés, les ventes établies, les revenus, la rentabilité et les parts de marché, mais il est nécessaire d'adopter une nouvelle approche en ce qui a trait aux cadres réglementaires établis.

Pour surmonter ces obstacles, nous aurons besoin d'une politique de réglementation aussi novatrice et souple que nos technologies. Nous recommandons la création d'un Bureau de la réglementation novatrice qui peut faire en sorte que le Canada soit non seulement un endroit où l'on découvre les meilleures technologies du monde, mais aussi où les entreprises peuvent prendre de l'expansion pour offrir des avantages économiques et environnementaux matériels.

Un bureau ou un secrétariat officiel voué à la résolution de l'écart réglementaire des technologies propres pourrait établir une relation plus constructive entre les organismes de réglementation et l'industrie.

Dans un tel modèle, un secrétariat ou un bureau ne remplacerait pas les organismes de réglementation, mais défendrait plutôt les intérêts des entreprises et les aiderait à éliminer les obstacles tenaces. Un tel bureau pourrait fournir un échéancier et une certitude du processus qui donneraient aux entreprises et aux investisseurs la confiance dont ils ont besoin pour continuer à investir dans des projets à différents stades de développement et de risque.

En aidant les entreprises de technologies propres, depuis les entreprises en démarrage jusqu'aux entreprises plus anciennes prêtes à prendre de l'expansion, en établissant des règlements et des organismes de réglementation responsables, en établissant des paramètres et en partageant l'information de façon efficace, un organisme semi-indépendant pourrait changer la donne pour le secteur au Canada et aider les entreprises canadiennes à être concurrentielles à l'échelle mondiale.

En trouvant de nouvelles façons de s'entendre sur des points de références et de partager des données, ce bureau pourrait également créer des occasions pour les entreprises de travailler avec les organismes de réglementation pour s'entendre sur des voies appropriées vers le renouvellement de la réglementation qui inspirent confiance au gouvernement, à l'industrie et aux citoyens. Ce bureau pourrait également superviser la fourniture de « zones sûres » pour permettre la démonstration et la mise à l'essai de technologies propres comprenant des jalons convenus d'un commun accord menant à des exemptions réglementaires lorsque cela est justifié.

Financement de projets pilotes et de démonstration

Westport fait partie des entreprises canadiennes de technologies propres qui sont confrontées à un défi réglementaire en déployant des produits commercialisés ici chez eux. Notre technologie phare et exclusive d'injection directe à haute pression, HPDI 2.0, a été commercialisée et lancée avec succès en Europe avec notre partenaire de fabrication de moteurs. Deux moteurs de 13 L (d'une puissance de 420 et 460 chevaux-vapeur), certifiés conformes à la réglementation stricte Euro VI et adaptés aux applications exigeantes sur de longues distances de classe 8, sont actuellement déployés sur les principaux marchés européens à des parcs de véhicules de pointe qui recherchent un rendement comparable en diesel et une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre. Malheureusement, la voie à suivre pour obtenir les exemptions nécessaires pour apporter HPDI 2.0 au Canada est opaque, vu que de telles exemptions n'ont jamais été accordées. Dans le cas de Westport, le financement d'un projet pilote aiderait à payer les tests et la logistique nécessaires pour obtenir les exemptions nécessaires et apporter la technologie HPDI 2.0 au Canada dans un nombre prédéterminé de camions.

En permettant l'exploitation de ces camions au Canada, ce projet pilote :

- stimulerait l'utilisation du GNL dans le transport de marchandises sur le marché canadien;
- permettrait de gérer étroitement l'expérience client pour promouvoir une adoption rapide et future;
- mettrait en place, de façon responsable et avec des partenaires, la construction nécessaire d'infrastructures de ravitaillement en carburant;

- enverrait un signal concurrentiel positif aux FEO pour qu'ils investissent dans des moteurs à carburant de remplacement pour le segment de la classe 8.

La technologie Westport HPDI 2.0™ s'alignerait non seulement sur l'esprit de la réglementation canadienne existante en introduisant un nouveau produit supérieur et indisponible sur le marché intérieur, mais permettrait également de réduire considérablement les émissions de carbone dans le secteur du camionnage lourd, qui constitue un défi pour le Canada dans son plan de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Norme sur les carburants propres

Parmi les secteurs envisagés par la Norme sur les carburants propres (NCP) du gouvernement du Canada, le secteur des transports représente une possibilité importante de réduction des gaz à effet de serre, pour la simple raison qu'il est le deuxième plus important contributeur d'émissions derrière le secteur pétrolier et gazier. Les véhicules au gaz naturel peuvent aider à atteindre l'objectif de réduction de 30 mégatonnes, et il existe des moyens de maximiser l'incidence du secteur à cet égard. Pour cette raison, le gaz naturel renouvelable (GNR) devrait être inclus dans la NCP afin de prioriser son utilisation dans le secteur des transports et obtenir ainsi les réductions nettes les plus importantes des émissions de GES. Afin de tirer le meilleur parti de la NCP, elle devrait être structurée de manière à encourager les investissements dans la production et la distribution de GNR. Le tableau de bord des données de la norme de carburants à faible teneur en carbone du secteur des transports de la Californie indique qu'environ 70 % du gaz naturel utilisé dans le secteur des transports de l'État est du gaz naturel renouvelable provenant de diverses sources de matières premières.

De plus, toutes les politiques fédérales sur les émissions devraient être harmonisées afin de s'assurer que la NCP a le plus grand impact, et les politiques provinciales devraient également être prises en considération afin d'éviter les conflits imprévus.

Mesures incitatives pour encourager la croissance du secteur du gaz naturel et des prestations accessoires

Le transport de marchandises génère des émissions de GES particulièrement élevées, ce qui crée des risques importants tant du point de vue économique qu'environnemental au fur et à mesure que l'économie canadienne se développe. En fait, contrairement aux émissions provenant du transport des passagers et du transport en commun, qui affichent une tendance à la baisse, les émissions liées au transport de marchandises ont continué de croître parallèlement à la croissance économique. Le gouvernement du Canada pourrait mettre en place un certain nombre d'incitatifs intelligents qui encourageraient le développement du secteur du gaz naturel en remplacement du pétrole de façon à renforcer l'économie et l'environnement. Ces incitatifs comprennent des fonds pour aider à démontrer les solutions du marché, un financement initial pour les parcs de véhicules leur permettant de compenser une partie des coûts d'investissement supplémentaires et un financement pour l'entretien du site, la sécurité et la formation. Nous avons la possibilité de déployer des solutions de carburants de remplacement prêtes pour le marché, commercialement viables et à prix concurrentiel pour le secteur du transport des marchandises.

Sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, reading "Karen Hamberg". The signature is written in a cursive, flowing style.

Karen Hamberg
Vice-présidente – Strategy
Westport Fuel Systems